



Observatoire de la parentalité **La famille, nouvel enjeu des entreprises**

Un Observatoire de la parentalité en entreprise (OPE) a été créé le 19 novembre 2008, avec 3 objectifs : faire évoluer les représentations liées à la parentalité dans l'entreprise, créer un environnement favorable aux salariés-parents dont la femme enceinte et respecter le principe de non-discrimination dans l'évolution professionnelle des salariés-parents.

Depuis sa création l'an dernier, l'Observatoire évalue les pratiques des employeurs et assure la promotion des bonnes pratiques des entreprises. Au 7 mai 2009, 120 grandes entreprises et organismes avaient signé sa charte et s'étaient engagés à mettre en place des actions en faveur de la parentalité. Elles concernent :

- La mise en place de services pour faciliter le quotidien des salariés-parents (crèche d'entreprise, solutions de garde d'enfants malades à domicile...),
- Le soutien financier aux salariés-parents (primes de naissance, mutuelles avantageuses...),
- L'organisation du travail (horaires aménagés, temps partiel facilité...),
- L'accompagnement RH et managérial (formation des managers à l'accompagnement des départs et retours de congés maternité et paternité...).

Les faits marquants du 1er baromètre (données publiées en février 2009)

- 72 % des parents-salariés jugent l'implication des entreprises insuffisante en ce qui concerne l'équilibre vie professionnelle-vie familiale, alors qu'ils sont 97 % à accorder de l'importance à ces enjeux.
- La mise en place de dispositifs financiers (participation aux frais de garde, aides au financement de la scolarité, mutuelles avantageuses) fait partie des attentes majeures des salariés.
- Les parents-salariés mettent également l'accent sur le caractère durable des mesures (au lieu de dispositifs ponctuels) et sur le fait d'être accompagnés tout au long de leur vie professionnelle.



Création d'une « Family Day »

Une journée de la famille en entreprise "Family Day" sera créée le 1er mercredi de juin à partir de 2010. Cette journée à l'initiative de l'OPE permettra d'accueillir les enfants et adolescents des salariés dans l'entreprise pour leur faire découvrir les locaux et la vie professionnelle.